

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil d'Administration de la Régie autonome
du Conservatoire à Rayonnement Régional Maurice RAVEL
Siège : 29 cours du Comte de Cabarrus – 64100 BAYONNE

SEANCE DU 11 OCTOBRE 2022

PRESENTS : M. CURUTCHARRY, Président ; Mmes CASTEL 1^{ère} Vice-présidente, ECHEVERRIA 2^{ème} Vice-présidente, BUTORI, LASSERRE, PINATEL ; MM. IBARBOURE, KORDIAN

EXCUSÉS : MM. ALDANA-DOUAT, ETCHEVERRY, BROUCARET, MATON

POUVOIRS : M. ALDANA-DOUAT à M. CURUTCHARRY

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme CASTEL

O/J N° 5 – PERSONNEL : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Considérant l'évolution des carrières et les besoins du Conservatoire Maurice RAVEL,

Le Conseil d'Administration décide :

Fait et délibéré en séances les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.

Le Président,
Antton CURUTCHARRY



ARTICLE 1 : A compter du **1^{er} janvier 2023**, les modifications du tableau des effectifs sont les suivantes :

Créations :

- **Discipline Violon** :

- Un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe à temps complet.

DONT ACTE